

Image not found or type unknown



Suite a une requête auprès du juge

Par **poisson_rouge**, le **29/09/2011 à 15:27**

Bonjour,rnrnun jugement a été rendu en ma faveur, j'ai fait notifier a la partie adverse (le constructeur de ma maison) le jugement par huissier.rnCe dernier a été condamné a me remettre les contrats de ces sous traitants (la raison de ma requête) avec une astreinte de 50euro/jour.rnA ce jour je n'ai rien reçu. rnDate du jugement 9 juin 2009rnsignification le 25 juin 2009rnLe constructeur ne répond plus.rnPar ailleurs nous avons mis sous sequestre 5 % de du prix de la construction à la CDCrnrnAujourd'hui je souhaiterai récupérer les 5 % en raison de certaines dégradations de ma maison.rnQue me conseillez vous?rnrnCordialement

Par **mimi493**, le **29/09/2011 à 16:14**

Déjà, de faire liquider l'astreinte